

08/04/2004



Communiqué de presse GA/PAL/948

REUNION INTERNATIONALE A GENEVE SUR LES REPERCUSSIONS DE LA CONSTRUCTION DU MUR DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPE

Office des Nations Unies à Genève - 15 et 16 avril 2004

GENÈVE, 8 avril -- Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien convoquera la Réunion internationale des Nations Unies sur les répercussions de la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est et alentour, les 15 et 16 avril 2004 à l'Office des Nations Unies à Genève.

Les participants à la Réunion évalueront l'ampleur du projet et ses effets immédiats et à long terme sur la population palestinienne, et analyseront les réactions des Palestiniens et des Israéliens.

La tenue de cette réunion est prescrite par les résolutions 58/18 et 58/19 de l'Assemblée générale, datées du 3 décembre 2003. Sont invités à la Réunion d'éminentes personnalités; des experts de renommée internationale, dont des Israéliens et des Palestiniens; des représentants des États Membres de l'ONU et des observateurs auprès de l'Organisation; des députés; ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales, des milieux universitaires, d'organisations de la société civile et des médias.

La séance d'ouverture commencera le jeudi 15 avril 2004, à 10 heures, dans la salle de conférence XVIII, dans le bâtiment E du Palais des Nations. Il est prévu que des déclarations seront faites par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et représentant du Secrétaire général de l'ONU, M. Sergei Ordzhonikidze; par le Président du Comité, M. Paul Badji; et par le Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, M. Ahmed Qoreï (à confirmer). Ces déclarations seront suivies d'une période au cours de laquelle des représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et d'organismes

des Nations Unies seront invités à prendre la parole. La séance d'ouverture sera suivie de séances plénières durant lesquelles des experts feront des exposés sur des questions précises. Chaque séance plénière comprendra une période de discussion. Les langues de travail de la Réunion seront l'anglais, l'arabe et le français. Les documents seront disponibles, dans la mesure du possible, en anglais et en français.

La première séance plénière, intitulée « La construction du mur: destruction de la vie et de l'avenir de la population palestinienne », commencera le jeudi 15 avril, à 15 heures. Les participants évalueront l'ampleur des constructions et leurs effets sur le peuple palestinien, et examineront les réactions des Palestiniens, des Israéliens et de la communauté internationale. Figureront parmi les orateurs: M. Mustafa Barghouti, Président de l'Association des comités palestiniens de secours médical (Ramallah); Mme Dalit Baum de la Coalition des femmes pour une paix juste (Tel-Aviv); M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur le droit à l'alimentation (Genève); et Mme Fatina Mazin Hodali, Directrice pour les questions liées au statut final au Ministère de planification de l'Autorité palestinienne.

La deuxième séance plénière, intitulée « La construction du mur: violation du droit international », commencera le vendredi 16 avril, à 10 heures. Durant la séance, les experts et les participants débattront de l'application du droit international, de l'annexion de terres palestiniennes, des violations des droits inaliénables du peuple palestinien, et des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Figureront parmi les orateurs: M. Iain Scobbie, professeur de droit international à la London School of Oriental and African Studies; M. John B. Quigley, professeur de droit international à la Faculté de droit Moritz à l'université de l'Ohio (Columbus); M. Michael Sfard, avocat pour HaMoKed, le Centre pour la défense de l'individu (Tel-Aviv); et M. Ben Saul, coordonnateur des avocats d'intérêt public d'Oxford (Université d'Oxford).

La troisième séance plénière, intitulée « La construction du mur : rendre matériellement impossible la solution de deux États », commencera le vendredi 16 avril, à 15 heures. Les participants examineront l'état du processus politique entre Israéliens et Palestiniens, l'état d'avancement de l'application de la Feuille de route et le rôle du Quatuor, les contributions apportées au débat par les États Membres et les organisations intergouvernementales, ainsi que la réaction de la société civile. Figureront parmi les orateurs: M. Nabeel Kassis, Ministre de la planification de l'Autorité palestinienne; M. Hussein Hassouna, Ambassadeur de la Ligue des États arabes à Washington; et M. Azmi Bishara, député de Balad à la Knesset.

La session de clôture de la Réunion se tiendra le vendredi 16 avril, à 17h30. Le rapport de la Réunion paraîtra en tant que publication de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat de l'ONU.

Les participants sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat, soit à l'Office, soit avant d'entrer dans la salle de conférence. Le bureau du secrétariat de la Réunion au Palais des Nations est situé au bureau 1058/1060 dans le bâtiment E. Le numéro de téléphone du secrétariat est le +41-22-917-7139/40, et le numéro de télécopie le +41-22-917-0286.

* *** *